



LES PARALYSIES FACIALES.

formation de Marine Guenzati et Ludivine Pichon en présentiel

Programme de formation

Intitulé de la formation :

“ Les paralysies faciales ”

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- identifier l'anatomie nerveuse et musculaire et établir des liens entre l'anatomie théorique et la pratique clinique;
- évaluer la face paralysée en utilisant les outils adéquats;
- prendre en soins une paralysie faciale périphérique à n'importe quel stade de l'atteinte;
- pratiquer une thérapie manuelle adaptée aux besoins du patient;
- distinguer une paralysie faciale périphérique d'une centrale, et rééduquer cette dernière.

Public concerné :

Cette formation s'adresse exclusivement aux orthophonistes exerçant en libéral ou en salariat.

Pré-requis :

Pour suivre cette formation, il est obligatoire d'avoir obtenu son diplôme en orthophonie.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

La formation a une durée totale de 15h00 et est dispensée en présentiel sur 2 jours.

Les horaires précis sont les suivants : 8h30-12h30, 14h-17h30. Les collations proposées durant les pauses de demi-journée sont comprises, le repas est non compris dans le tarif de la formation. Il sera proposé aux participants de déjeuner en groupe.

L'effectif est limité à 20 personnes pour cette formation.

Date et lieu de la formation :

La formation sera dispensée en présentiel du **jeudi 08 au vendredi 09 octobre 2026**, à Aix-en-Provence.

L'adresse exacte sera communiquée ultérieurement.

Contenu de la formation

JOUR 1 - MATIN

8h30-8h45

1/ Présentations et échanges

8h45-10h

2/ Généralités (Marine)

- I. Que se passe-t-il en cas de paralysie faciale périphérique (PFP) d'un point de vue :
 - a. Anatomie :
 - trajet du nerf facial (VII) et particularités
 - fonctions du nerf facial et mise en lien avec les gênes fonctionnelles du patient
 - muscles du visage et fonctionnement musculaire
 - b. Physiopathologique :
 - définition d'une PFP
 - différentes étiologies
 - électromyographie (EMG)
 - quels pronostics de récupération ?
 - c. Physique :
 - signes cliniques observables chez le patient :
 - en phase aiguë
 - en phase séquellaire
 - trombinoscope
- II. Le parcours de soin du patient : bilan médical d'une PFP

10h-11h30

3/ Évaluation d'une PFP (Ludivine)

- I. Patient-Reported Outcome Measures (PROMs) : Facial Disability Index, Face scale, Lazarini, Synkinesis Assessment Questionnaire : Prendre en compte la plainte du patient.
- II. Observation du visage du patient et standardisation de la gradation (échelles House et Brackmann, Sunnybrook). Manipulons ces outils sur la base d'enregistrements vidéos afin de se familiariser à leur utilisation.
- III. Objectiver l'évolution : prise de mesures sur le patient.
- IV. Évaluation des fonctions associées :
 - a. Fermeture palpébrale
 - b. Aspects phono articulatoires
 - c. Mastication, ventilation, déglutition
- V. Quelle cotation ?
- VI. Comment rédiger le bilan orthophonique ? : exemple d'une trame de bilan fournie

PAUSE 15 mn

11h45-12h30

4/ Rééducation d'une PFP (Ludivine & Marine)

- I. Dès la fin du bilan, démarrage de la prise en soins :
 - a. Objectifs et contrat thérapeutiques
 - b. Recommandations d'intervention de la Société Française d'ORL
 - c. Éducation thérapeutique du patient
 - d. Rééducation basée sur le duo : thérapie manuelle/ thérapie sensorimotrice

JOUR 1 - APRÈS-MIDI

14h-14h45

4/ Rééducation d'une PFP (Suite)

- II. La thérapie manuelle
- III. Massages faciaux
 - a. Principes, trajets, intensité
 - b. Thermothérapie
 - c. Pratique en binôme
 - d. Échange verbal et ajustement des gestes

14h45-15h45

5/ La thérapie sensorimotrice (Ludivine)

- I. La thérapie sensorimotrice :
 - a. Principes, objectifs et lignes directrices
 - b. Mise en condition du patient
- II. Thérapie musculaire analytique : mise en application d'exercices concrets par territoire du visage.

PAUSE 15 mn

16h-17h30

6/ La thérapie sensorimotrice (Marine)

- I. Protocoles de rééducation : Neuromuscular Retraining, Mime thérapie.
- II. Stades rééducatifs.
- III. L'importance du feedback: du miroir classique au miroir numérique en passant par la proprioception.
- IV. Réorganisation corticale dans la paralysie faciale.
- V. Travail des émotions faciales.

JOUR 2 - MATIN

8h30-10h

1/ Prise en soin d'une PFP séquellaire (Ludivine)

- I. La PFP séquellaire :
 - a. les différentes évolutions cliniques d'une paralysie faciale initialement flasque
 - b. Quelles séquelles ?
 - c. Quelles stratégies rééducatives ?
 - Pour les co-contractions
 - Adaptation des exercices de thérapie sensorimotrice
 - Moyens de feed-back adaptés aux co contractions (Taping, Neurotrac)
 - Pour la rigidité de l'hémiface
 - thérapie manuelle : mise en application pratique en binôme
- II. La toxine botulique :
 - a. Délais
 - b. Partenariat entre l'orthophoniste et le médecin injecteur
 - c. Prise en soins spécifique post injection : réorganisation du plan de soin

10h-11h

2/ Quand la paralysie faciale touche l'enfant (Marine)

- I. Étiologies.
- II. Adaptation de la prise en soins à l'enfant.
- III. Rééducation d'une PFP acquise chez l'enfant.

PAUSE 15mn

11h15-13h

3/ La rééducation des paralysies faciales à la suite d'une réhabilitation chirurgicale

- I. Pour quels patients? Selon quels délais? (Marine)
- II. Les anastomoses nerveuses : Rééducation (Ludivine)

JOUR 2 - APRÈS-MIDI

14h-14h30

3/ La rééducation des paralysies faciales à la suite d'une réhabilitation chirurgicale (Suite)

- III. La myoplastie d'allongement du temporal : Rééducation (Marine)

14h30-15h30

4/ La paralysie faciale centrale (Marine)

- I. Définition.
- II. Étiologie.
- III. Cotation.
- IV. Distinguo anatomo clinique avec la paralysie faciale périphérique.
- V. Conséquences.
- VI. Évaluation.
- VII. Rééducation

PAUSE 15 mn

15h45-17h

5/ Approfondissement de la thérapie manuelle (Ludivine)

- I. Analyser et soulager les tensions périphériques / péri faciales
 - a. Muscles masticateurs
 - b. Région du cou et des épaules
 - c. Fascias
 - d. Triggers point
- II. Démonstration et pratique.

17h-17h30

6/ Échanges et questions

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est animée par les formatrices; les tables sont disposées en U afin de faciliter les questions et les échanges entre les participants.

Des annexes (protocoles de bilans, bibliographie détaillée) qui auront été détaillés lors des 2 jours de formation seront remis à chaque participant.

Des cas pratiques de rééducation seront évoqués, et donneront lieu à des échanges.

Profil des formatrices

Ludivine Pichon est orthophoniste depuis 2015; elle présente une expertise dans le domaine de la voix et de la neurologie, avec une spécialité au niveau de la paralysie faciale périphérique. Elle est également Chargée d'enseignement à l'école d'orthophonie de Nice, Module "pathologies vocales".

Marine Guenzati exerce en cabinet libéral à Nice : pathologies de la sphère ORL (voix, déglutition, paralysie faciale) et neurologies (aphasie, dysarthrie, troubles cognitivolinguistiques) depuis 2015. Elle a une activité salariée au CHU de Nice à mi-temps au sein de l'Unité Neuro Vasculaire et est Chargée d'enseignement à l'école d'orthophonie de Nice au sein de l'U.E Dysarthrie depuis 2017.

Modalité d'évaluation

Un questionnaire d'auto-évaluation est proposé à chaque participant afin qu'il évalue son niveau en début de formation, et l'apport de celle-ci à partir de l'analyse de la pratique professionnelle de l'apprenant, la formation ayant pour objectif l'actualisation des connaissances et le perfectionnement des techniques de rééducation.

Un questionnaire de connaissances est également proposé avant et après la formation, pour mesurer les évolutions et le bénéfice de ces 2 jours de formation sur la pratique professionnelle du participant.

Moyens techniques

So Spitch s'efforce de mettre en œuvre des moyens techniques optimaux afin que l'apprentissage se fasse dans les meilleures conditions de confort pour l'apprenant. Le rythme de la projection des slides a également été pensé pour optimiser l'écoute du stagiaire (alternance de schémas, de photos de patients, d'anecdotes de rééducation, de vidéos et données théoriques récemment publiées).

Tarif

450 euros TTC

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, contactez nous à l'adresse mail suivante : contact@so-spitch.fr

Accessibilité pour les personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec la référente handicap Lucie Cambrai, via l'adresse contact@so-spitch.fr. Nous étudierons ensemble la solution la plus adaptée et les aménagements possibles.

Modalités et délais d'accès

À compter de la date de signature du contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. En cas de rétractation, il en informe l'organisme de formation.

À l'expiration du délai de rétractation, l'inscription est définitive.